

CHSCT du VAR du 26 novembre 2015

Compte-rendu de l'UNSA Justice

I - QUORUM

atteint 4 représentants syndicaux présents.

II - RAPPEL

La présidente rappelle que les documents doivent être remis dernier délai 15 jours avant le CHSCTD.

III - ORDRE DU JOUR

A - Validation du dernier compte rendu

L'assistante sociale demande si la fonction des intervenants peut apparaître sur le compte rendu à la place du nom.

Désormais apparaîtra la fonction sur le PV au même titre que sur le relevé de décisions.

Décision acceptée par les représentants syndicaux.

B - Registre de santé et de sécurité :

EPEI-UEHC Escaillon : extincteurs remis en état.

CEF Brignoles : devis climatisation effectué mais pas de suite donnée

STEMO-UEMO Fréjus : le luminaire sera changé au moment de l'état des lieux (par nos soins ou par le propriétaire)

SPIP 83 Siège : chaleur dans les locaux, courrier de la Présidente au DISP qui est resté sans réponse. La Présidente va faire un nouveau courrier concernant cette problématique.

Problème des cafards : pièges installés.

Espaces verts: le débroussaillage a été effectué en septembre

SPIP Draguignan : inscription à caractère raciste effacée.

Les deux chaises situées en bas de l'escalier ont été enlevées.

TI TOULON : problème de cafards : demander si le traitement annuel anti-cafard a été effectué.

Température excessive suite à la mise en route du chauffage : chaudière arrêtée temporairement.

Présentation des 2 nouveaux projets immobiliers : UEMO Draguignan (27/10/2015) et Foyer la

Roseraie : plan d'aménagement des locaux: passage de 12 chambres à 5 chambres.

C- Accidents du travail

Point sur les accidents du travail.

Il est rappelé l'existence d'un N°vert pour l'administration pénitentiaire en cas d'agression et violences.

Il faut vérifier que la communication et l'affichage du N° vert soient faits.

Un bilan sur le dispositif existant devra être fait.

Le CHSCTD prévoit la création d'un document synthétisant la procédure à suivre en cas d'agression.

Un point sur la question sera fait lors du prochain CHSCTD.

D - Bilan sur formation membre CHSCTD

bilan positif

E - Bilan et plan d'action du CHSCTD de 2014

Utilisation des nouveaux documents pour harmoniser.
Document unique à utiliser pour le bilan 2015.

F - Point sur les agents de prévention

Relance afin d'avoir les lettres de cadrage manquantes (modèle dans circulaire du 10/06/2014)
Décharge de 10% qui équivaut à 2 jours par mois.
Mme LAVESQUE rencontre ce jour les ASP pour faire un point. Un compte rendu sera fait au prochain CHSCTD.

Prochain CHSCT du VAR en mars 2016.